



l'essentiel

Education : une priorité mais des budgets serrés

Le projet de loi de finances pour 2020 fait de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur des priorités affichées mais l'ampleur des réformes à financer est telle que des ajustements financiers sont à prévoir. // **P. 4**

FRANCE

Budget : l'équation compliquée de Blanquer pour honorer les promesses de Macron

- Le budget du ministère de l'Éducation est programmé en hausse de plus de 1 milliard d'euros pour 2020.
- La « finalisation » du dédoublement des classes de CP et de CE1 de l'éducation prioritaire sera la priorité.

ÉDUCATION

Marie-Christine Corbier

[@mccorbier](#)

Sur le papier, l'Éducation nationale apparaît comme l'une des grandes gagnantes du projet de budget pour 2020. Un document publié par Bercy, qui prépare le projet de loi de l'automne, fait apparaître une hausse de 1,04 milliard d'euros.

Les crédits du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse vont augmenter de 51,68 milliards (loi de finances initiale 2019) à 52,72 milliards (projet de loi de finances 2020). C'est la plus forte hausse programmée après celle du budget des armées. Sur le quinquennat, Bercy chiffre l'augmentation à « près de 4,5 milliards d'euros ».

« Finalisation » des dédoublements

Mais, avec 1,1 million d'agents, les mesures automatiques liées à l'âge et à la carrière des fonctionnaires pèsent lourd dans le budget. Que restera-t-il après cela pour financer les réformes gouvernementales ? Dans l'entourage du ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, on parle prudemment de plusieurs « hypothèses » sur la table, sans dévoiler la répartition budgétaire.

La priorité affichée à l'école primaire sera encore la mesure phare du projet de loi de finances 2020. Après la « finalisation » des dédou-

blements de classes en éducation prioritaire, selon le ministère, d'autres mesures doivent être enclenchées. Les dédoublements ont concerné 180.000 élèves en 2018. Ils en toucheront 300.000 à la rentrée 2019. Après s'être attaqués aux CP et CE1 des établissements les plus défavorisés classés en « REP+ » (réseaux d'éducation prioritaire renforcés), les dédoublements restent à faire vont concerner les CE1 des établissements classés « REP » à la rentrée 2019.

Maternelle

Une nouvelle mesure consistera à élargir cette politique aux grandes sections de maternelle, comme l'a annoncé Emmanuel Macron fin avril. Le chef de l'État a par ailleurs promis de limiter à 24 élèves par classe les grandes sections de maternelle, les CP et CE1 « partout en France » d'ici à la fin du quinquennat. La mesure sera « engagée » dès la rentrée prochaine, avait assuré le chef de l'État. « On va commencer à l'enclencher partout où cela est possible », précise-t-on au ministère de l'Éducation.

Selon nos calculs, ces 24 élèves par classe nécessitent 10.000 postes, qu'il s'agisse de redéploiements ou de créations nettes. Dans son document budgétaire, Bercy ajoute une contrainte de taille en affirmant que « les effectifs seront stabilisés sur 2020-2022 ». Cette stabilisation ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de créa-

tions de postes dans le premier degré ou de suppressions ailleurs mais que, globalement, les effectifs ministériels ne bougeront pas d'ici à la fin du quinquennat.

« Montée en charge » du service national universel

Parmi les mesures à financer, il faut ajouter l'interdiction de fermer les écoles rurales sans l'accord du maire, la montée en puissance des primes pour l'éducation prioritaire ou encore la pré-professionnalisation des enseignants dès la licence. Et surtout « la montée en charge du service national universel », projet phare du quinquennat.

Avec 2.000 bénévoles, l'addition était cette année de 4 millions d'euros. Elle doit grimper à 80 millions avec les 40.000 appelés prévus pour 2020. La facture pourrait s'alourdir si l'exécutif donne son feu vert, comme certains l'espèrent, pour atteindre la moitié d'une classe d'âge, soit 400.000 jeunes, d'ici à la fin du quinquennat. A raison d'un coût estimé à 2.000 euros par jeune, il faudrait alors trouver 800 millions d'euros.

On voit bien que, même avec un budget à 54,32 milliards d'euros pour 2022, l'équation risque d'être serrée pour le ministère de l'Éducation nationale. Et c'est sans compter la revalorisation des enseignants promise par le chef de l'État... ■

300.000

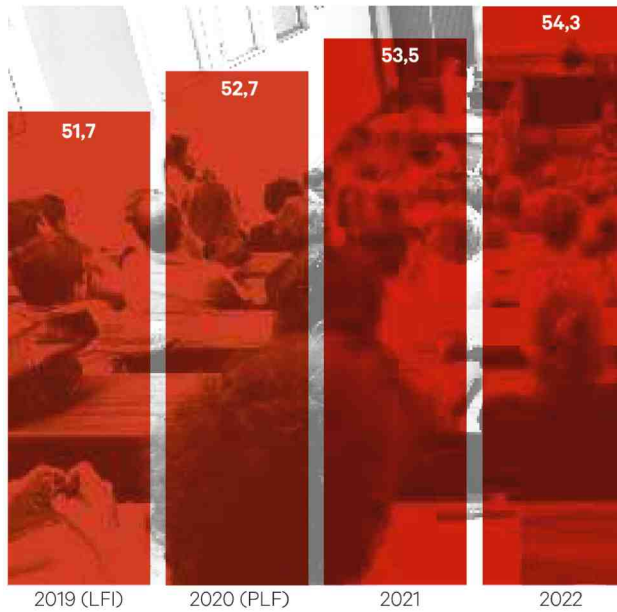
ÉLÈVES

seront concernés par le dédoublement de classes à la rentrée 2019. Ils étaient 180.000 en 2018.

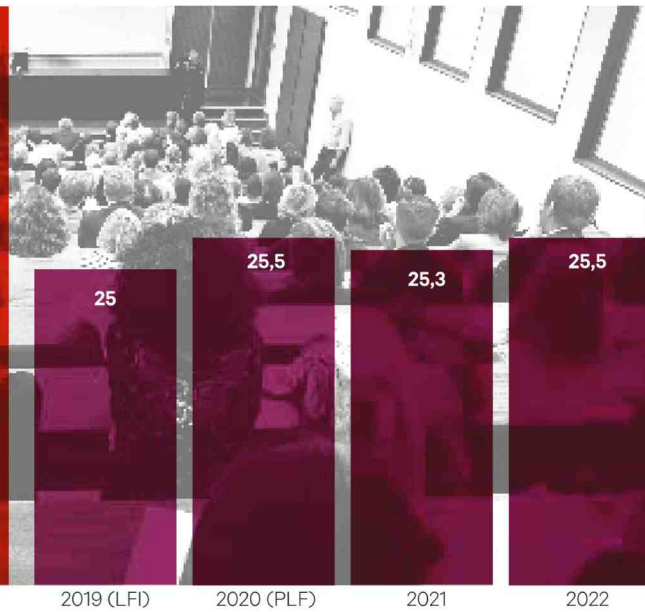
Les budgets de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

En milliards d'euros

Éducation nationale



Enseignement supérieur, recherche et innovation



LFI : Loi de finances initiale, PLF : Projet de loi de finances.

* LES ÉCHOS * / SOURCE : DÉBAT D'ORIENTATION DES FINANCES PUBLIQUES / PHOTO : LYDIE LECARPENTIER/RÉA